



1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Nom du produit : **RC REYNGICIDE PLUS**
- Entreprise :
REYNCHEMIE SA
INDUSTRIEWEG 25
8800 ROESELARE
Tél. 051/24.25.27
Fax. 051/22.98.92
- En cas d'urgence : tél. 070/245.245

2. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description produit de préservation de bois

Composants contribuant aux dangers

34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	25-50%
60207-90-1	1-((2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl)méthyl)-1H-1,2,4-triazole Xn, N, R 22-43-50/53	< 5%
52315-07-8	3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de alpha-cyano-3-phénoxybenzyle Xn, N, R20/22-50/53-57	< 0.5%

3. Identification des dangers

Principaux dangers

Xi irritant

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement

R43 peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Système de classification

La classification correspond au listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4. Premiers secours

Après inhalation

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

Recourir à un traitement médical.

Après ingestion

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.



Equipement spécial de sécurité

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Porter un vêtement personnel de protection

Mesures pour la protection de l'environnement

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Méthode de nettoyage/récupération

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure)

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation :

Précautions à prendre pour la manipulation :

Précaution contre charges électrostatiques.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Préventions des incendies et des explosions :

Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun :

Non-nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage :

néant

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

34590-94-8 (2-méhoxyméthylethoxy)propanol

VI. 308 mg/m³, 50 ml/m³

peau

Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire

Non nécessaire

Protection des mains

Gants de protection



Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtements de travail protecteurs

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme	liquide
Couleur	brun clair
Odeur	caractéristique

Modification d'état :

Point de fusion	non déterminé
Point d'ébullition	100 °C
Point d'éclair	> 100 °C
Auto-inflammation	le produit ne s'enflamme pas spontanément
Danger d'explosion	le produit n'est pas explosif
Densité à 20 °C	1,040 g/cm ³
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	soluble
Valeur du pH à 20 °C	8.0

10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'usage conforme

Réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Effet primaire d'irritation :

De la peau pas d'effet d'irritation

Des yeux pas d'effet d'irritation

Sensibilisation

Sensibilisation possible par contact avec la peau

Indications toxicologiques complémentaires

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

irritant

12. Informations écologiques.

Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre) : très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.



13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Enlever selon réglementation régionale.

Catalogue européen des déchets

03 02 02 composés organochlorés de protection du bois

Emballages non nettoyés :

Recommandation :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14. Informations relatives au transport

Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux)

Polluant marin : non

15. Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne/la "GefStoffV" la Réglementation sur les Produits dangereux

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

Xi irritant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

1-((2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl)méthyl)-1H-1,2,4-triazole

Phrases R

R43 peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Phrases S

S20/21 ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

S24 éviter le contact avec la peau

S36/37/39 porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

S61 éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16. Autres informations

Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel de nos connaissances et expériences et sont destinés à décrire notre produit en ce qui concerne les mesures de sécurité éventuelles. Ils sont, toutefois, donnés sans garantie ou assurance de caractéristiques.

Date : 01/08/2003

En cas d'urgence : tél. 070/245.245